# 

* Date : 22-02-2008
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2008705680
* Auteur :

Par jugement du 14 février 2008, le tribunal de commerce de Mons a prononcé la clôture de la faillite, par insuffisance d'actif, de la société Maxi-Meubles SPRL, dont le siège social est sis à 7012 Jemappes, avenue Foch 796, RPM Mons 101222, B.C.E. 0421.426.297, et a déchargé le curateur, Me Etienne Descamps de ses fonctions.
Est considéré comme liquidateur : M. Cosimo Russo, domicilié à 7380 Quiévrain, chaussée Brunehault 28.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) B. Delmoitie.